

Bilan et évolution de l'alternance dans la branche de la métallurgie à fin 2024



Septembre 2025

Ferroviaire

Près de
600
alternants

+42 %
depuis 2020



Après une hausse importante observée entre 2019 et 2023, la part des femmes alternantes s'est stabilisée autour de

30 %



Depuis 2020, un mouvement de montée en qualification global des alternants de la branche

Part des alternants préparant un bac +3 et au-delà

77 %

2020

83 %

2024



Près de
7 établissements sur 10
emploient au moins 1 alternant

L'alternance, une opportunité majeure d'insertion professionnelle

75 %

des alternants de la branche sont insérés dès les 6 premiers mois pour les spécialités cœur de métier de la métallurgie



Un taux de rupture des contrats de

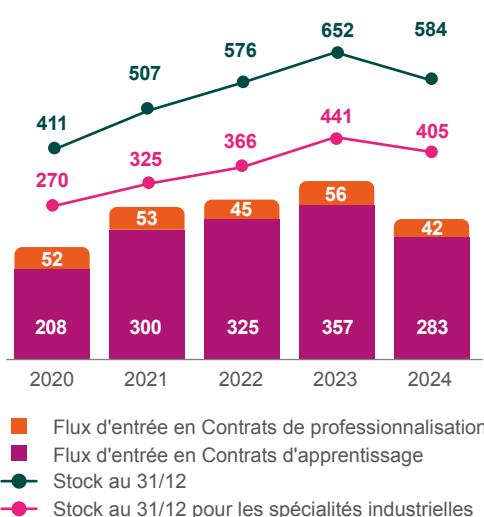
2,4 %

soit 9 fois inférieur au taux de rupture tous secteurs confondus

Évolution globale de l'alternance

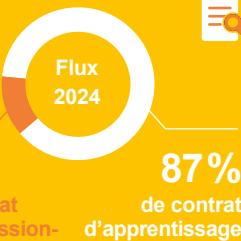
584 alternants dans 74 entreprises (91 établissements) du secteur ferroviaire sont formés dans **215 organismes de formation**

Évolution du flux d'entrées et du stock d'alternants dans le secteur



Le coin méthode

Le stock correspond à l'effectif d'alternants sous contrat au 31/12. Le flux correspond au nombre de contrats démarrés pendant une période donnée. Les contrats rompus au cours des 9 premiers mois ne sont pas comptabilisés dans le stock au 31/12 hors les 2 derniers mois de contrat.



Le nombre d'alternants dans le secteur a connu une forte croissance entre 2020 et 2023 (+59% en stock), y compris pour les spécialités industrielles (+63%), mais nous observons une baisse entre 2023 et 2024.

Le recours à l'alternance est globalement concentré en Auvergne-Rhône-Alpes, en Hauts-de-France et en Île-de-France.

Ces trois régions concentrent plus de 55 % des alternants du secteur. Aucun alternant n'a été recensé en Bretagne, ni au Pays de la Loire.

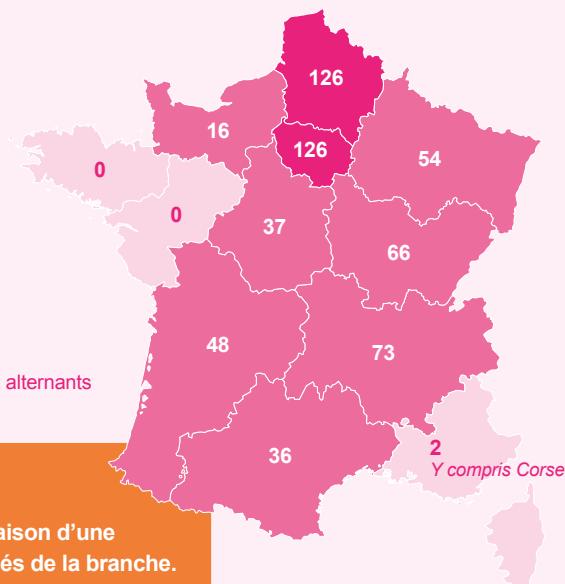
- +

Nombre d'alternants (stock)



Poids des alternants (stock au 31/12/2024) parmi les salariés au 31/12/2022

DROM & COM : 0 alternants



Le coin méthode

Le poids des alternants a baissé par rapport à l'édition 2024 en raison d'une modification de la méthodologie de comptage des effectifs salariés de la branche.

Taux de rupture à neuf mois des contrats par année de début

Un taux de rupture de 2,4% en 2023.

Le taux de rupture est relativement stable dans la période, variant entre 2,2% et 2,6%. Le taux de rupture des contrats d'apprentissage tous secteurs de l'économie confondus est de 22%. Le taux de rupture en 2023 est 2 fois inférieur pour les niveaux 6 et plus (2%) que pour les niveaux 4 (4%).

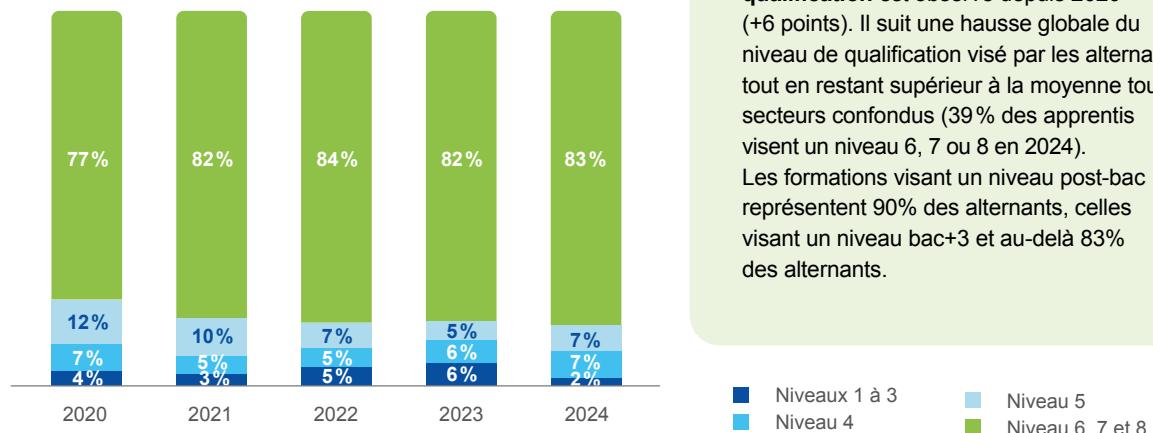


Source : OPCO 2i – Traitement Olecio

Le profil des alternants

7 alternants sur 10 suivent des formations industrielles

Évolution du niveau visé par les alternants selon leur année de démarrage



Un mouvement de montée en qualification est observé depuis 2020 (+6 points). Il suit une hausse globale du niveau de qualification visé par les alternants tout en restant supérieur à la moyenne tous secteurs confondus (39 % des apprentis visent un niveau 6, 7 ou 8 en 2024). Les formations visant un niveau post-bac représentent 90 % des alternants, celles visant un niveau bac+3 et au-delà 83 % des alternants.

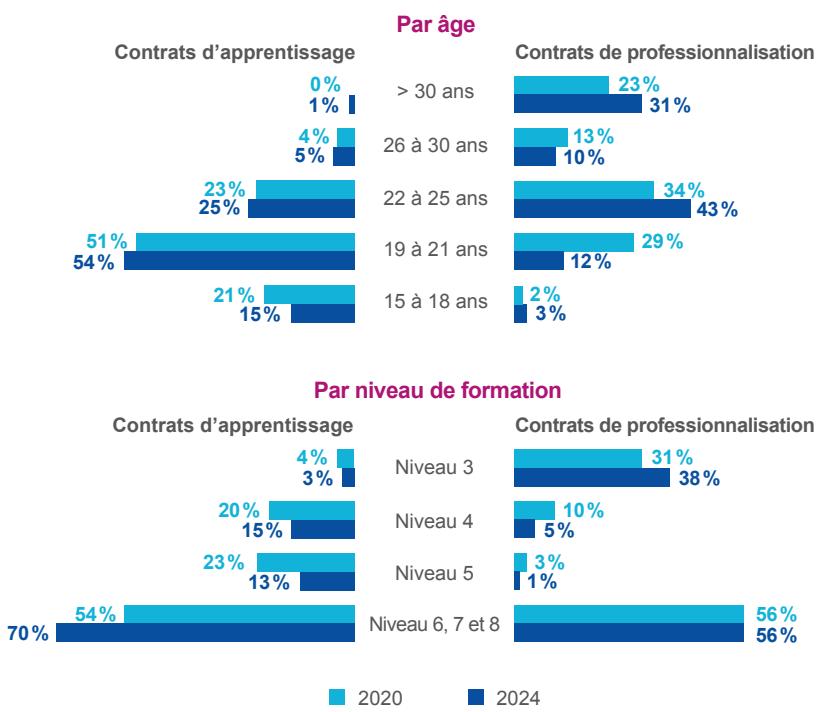


83 % des nouveaux alternants préparent un bac+3 et au-delà.

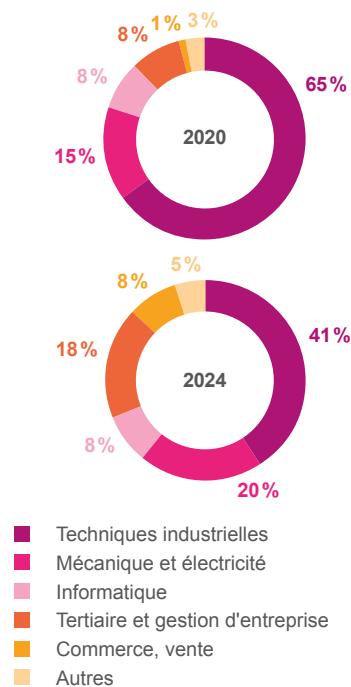


0 % des nouveaux alternants sont reconnus en situation d'handicap contre 0,4 % en 2020.

Répartition des alternants selon le type de contrat (stock)



Répartition des alternants selon la spécialité de formation (stock)



Source : OPCO 2i – Traitement Olecio

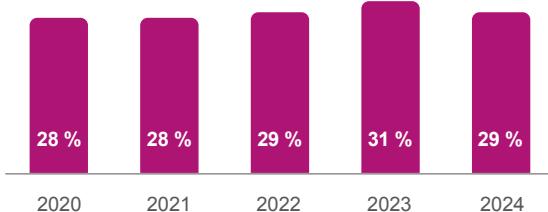
Le profil des alternants

→ Une hausse soutenue de la part des femmes parmi les alternants

La part de **femmes alternantes** varie fortement dans le secteur ferroviaire, ayant atteint un pic de 31 % en 2023.

La part de femmes visant des formations de niveaux 6, 7 et 8 a augmenté de 90 % à 93 % entre 2020 et 2024.

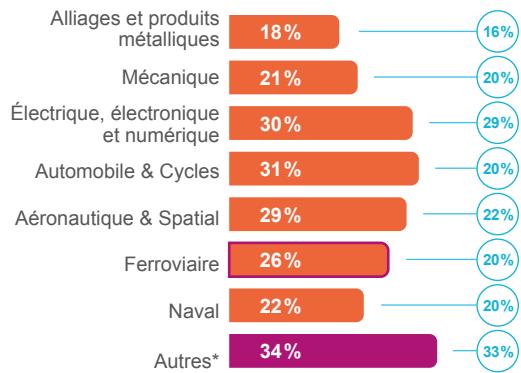
Évolution de la part d'alternantes par année d'entrée



Évolution pour les spécialités industrielles



Part des femmes alternantes par secteur (stock)



■ % d'alternantes au 31/12/2024

○ Femmes parmi les salariés en 2022

*Autres : établissements enregistrés sur des codes APE hors des codes conventionnels (sièges sociaux, ingénierie, numérique...)



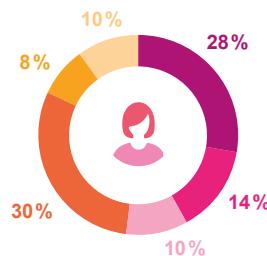
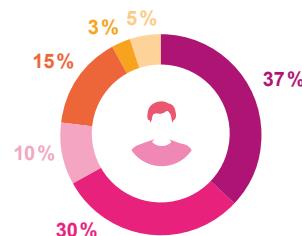
29 % des nouveaux alternants sont des femmes contre 28 % en 2020.



20 % des salariés du secteur sont des femmes.

Répartition des alternants par spécialité de formation selon le genre (stock)

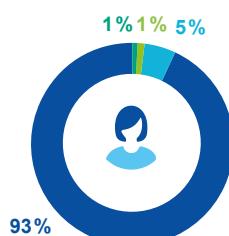
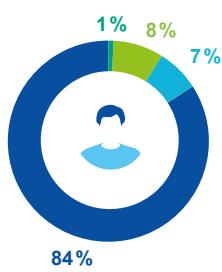
Il est important de noter que les **spécialités suivies** sont très genrées. Ainsi, seules 52 % des alternantes suivent des spécialités industrielles contre 77 % d'hommes.



- Techniques industrielles
- Mécanique et électricité
- Informatique
- Tertiaire et gestion d'entreprise
- Commerce, vente
- Autres

Répartition des alternants par niveaux de formation visés selon le genre (stock)

La différence de niveau visé selon le genre est particulièrement marquée. Nous observons depuis 2020 une montée en qualification progressive pour les deux genres (90 % des femmes visaient des niveaux 6,7 et 8 en 2020 et 93 % en 2024 ; pour les hommes c'était 71 % en 2020 et 84 % en 2024).



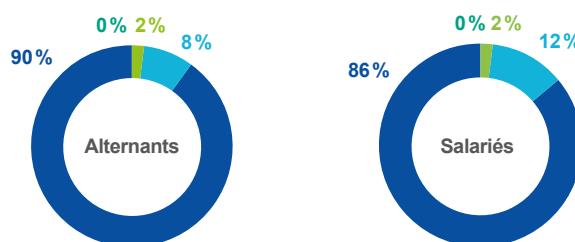
- Niveaux 1 à 3
- Niveaux 4
- Niveaux 5
- Niveaux 6, 7 et 8

Source : OPCO 2i – Traitement Olecio

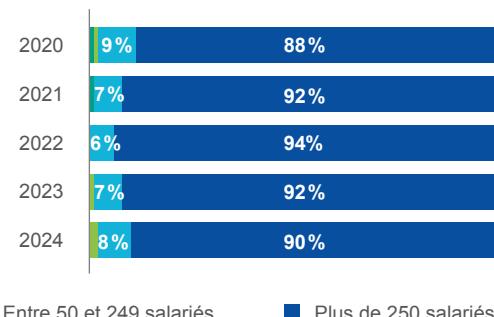
Les établissements employeurs⁽¹⁾

67% des établissements et 60 % des entreprises emploient au moins un alternant (stable par rapport à 2023)

Répartition des alternants sous contrat (stock) et des salariés de la branche selon la taille des entreprises employeuses



Évolution de la répartition des alternants par taille d'entreprises employeuses (stock)



■ Moins de 10 salariés ■ Entre 10 et 49 salariés ■ Entre 50 et 249 salariés ■ Plus de 250 salariés

Poids des salariés et alternants de la mécanique au sein du secteur (stock)

La part d'alternants du secteur est globalement proportionnelle à la taille du secteur.

1 %

1 %

Poids des salariés du secteur parmi les **salariés** de la métallurgie

Poids des alternants du secteur parmi les **alternants** de la métallurgie

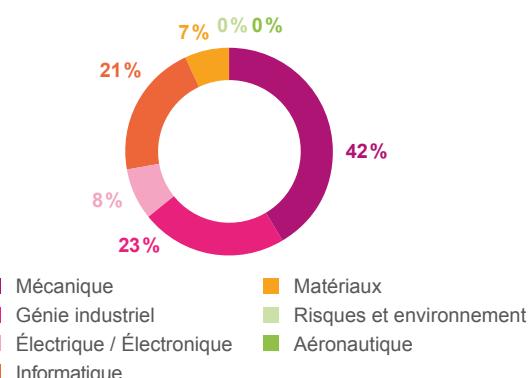
TOP 5 des formations les plus suivies par les alternants (stock)

- 1 Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées Hauts-de-France
- 2 Ingénieur diplômé du CESI
- 3 Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Lyon
- 4 Ingénieur diplômé de l'Institut Catholique d'Arts et Métiers
- 5 Bac pro Technicien en chaudronnerie industrielle



Ces 5 certifications représentent **12 %** des alternants du secteur

Répartition des alternants préparant un diplôme d'ingénieur selon les spécialités (stock)



41 % des alternants préparent un diplôme d'ingénieur

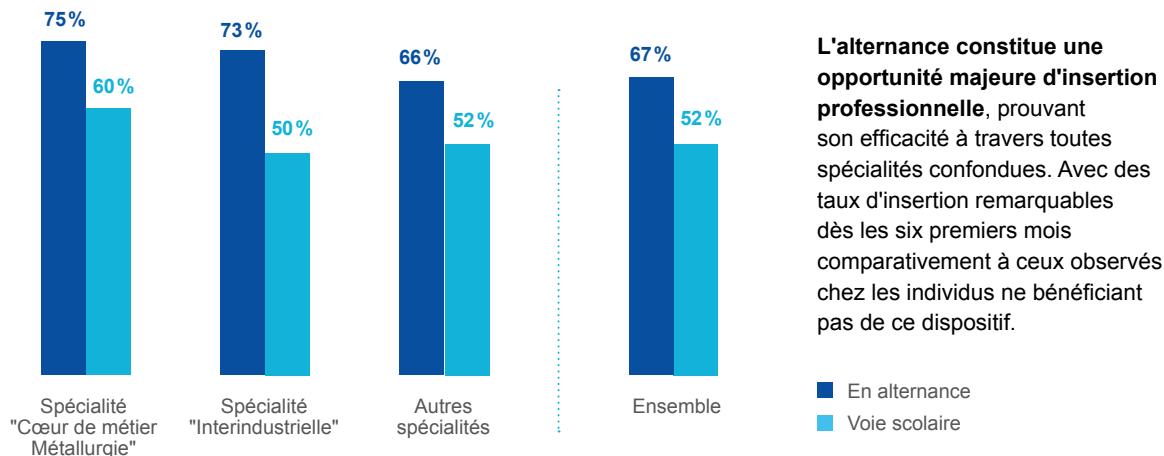
⁽¹⁾ Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement rattachée à l'entreprise. Une entreprise (code SIREN) est constituée d'autant d'établissements (code SIRET) qu'il y a de lieux différents où elle exerce son activité.

Un regard sur l'insertion professionnelle

Toutes branches confondues (données non spécifiques à la métallurgie)

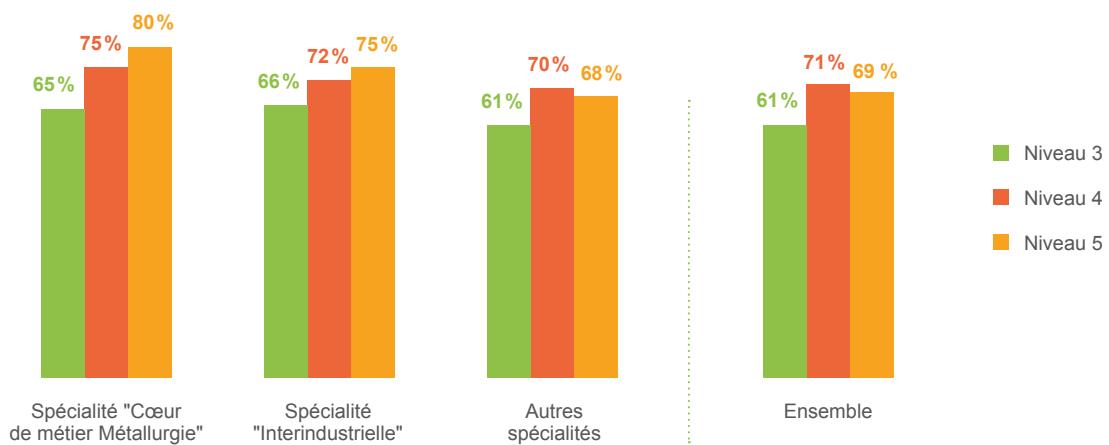
Au niveau national, le taux d'insertion des alternants est de 75% dès les six premiers mois pour les spécialités cœur de métier de la métallurgie.

Comparaison des taux d'insertion* à 6 mois dans l'emploi des profils en alternance et en voie scolaire (toutes branches confondues**, promotion 2023, hors poursuite d'études)



Taux d'insertion* à 6 mois dans l'emploi des alternants par spécialités de formations suivies par niveau

(toutes branches confondues**, promotion 2023, hors poursuite d'études)



Source : Inserjeunes 2025 – Traitement Olecio



Le coin méthode

* Le taux d'insertion professionnelle rapporte le nombre de personnes en emploi par rapport à la population totale. Le taux d'insertion est défini comme le taux net d'emploi c'est-à-dire la part des diplômés occupant un emploi, quel qu'il soit, sur l'ensemble des diplômés présents sur le marché du travail (en emploi ou au chômage).

** Le taux d'insertion concerne les certifications mises en œuvre dans l'ensemble des branches ; ces certifications ont été regroupées suivant les spécialités de la métallurgie.

Un regard sur l'insertion professionnelle

Tous secteurs de la métallurgie confondus (non spécifique au secteur ferroviaire)

Parcours professionnels à l'issue de l'alternance

Situation à 1 an des apprentis sortis en 2023

Ont été embauchés dans une entreprise de la branche métallurgie*	40 %
Ont été embauchés dans une entreprise de la branche du travail temporaire*	13 %
Ont été embauchés dans une entreprise de la branche des bureaux d'études techniques*	8 %
Ont été embauchés dans une entreprise d'une branche industrielle (y compris agroalimentaire)*	3 %
Ont été embauchés dans une entreprise d'une autre branche professionnelle*	22 %
Autres situations (poursuite d'études hors alternance, recherche d'emploi, travail dans le secteur public...)	14 %

Sur les **sortants d'apprentissage de 2020**, 37 % étaient au bout de **3 ans encore dans la branche métallurgie** (dont 21 points dans la même entreprise). Ce chiffre a progressé d'un point par rapport aux sortants de 2019.

Il convient de noter que 33 % des alternants de la métallurgie suivent des formations sur des thématiques qui ne sont pas industrielles (RH, commerce, finance...) et sont fortement mobiles pour rejoindre d'autres secteurs.

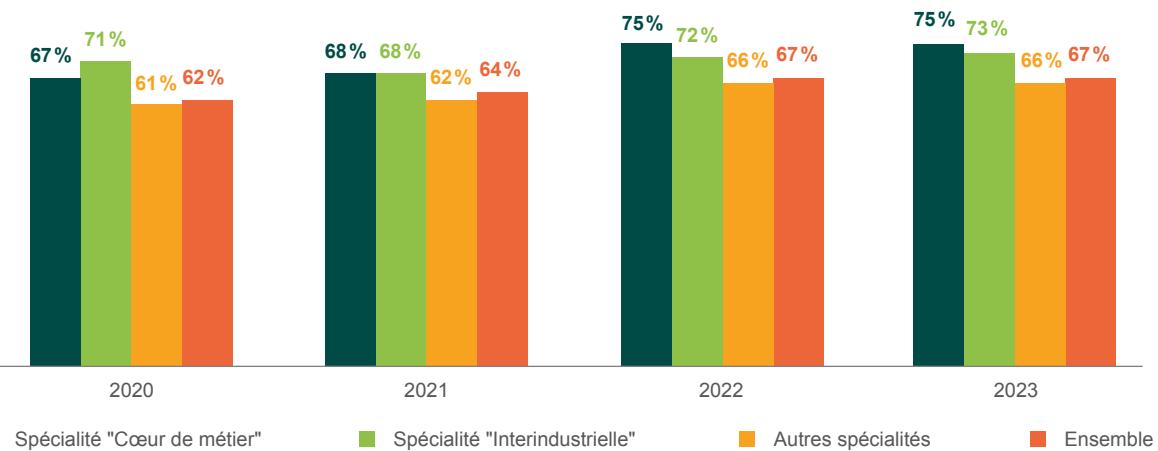
*Embauchés sur tous types de contrats de travail y compris des contrats d'alternance.

Nota bene : Les éléments ci-dessus ne présentent que la vision des alternants qui quittent la branche Métallurgie après leur formation (quelle que soit la spécialité de formation suivie). Les entreprises de la branche embauchent également des anciens alternants formés dans d'autres branches.

Source : Données AGIRC-ARRCO – Traitement Olecio

Taux d'insertion* à 6 mois dans l'emploi des alternants par spécialités de formations

(toutes branches confondues**, niveaux 3, 4 et 5, hors poursuite d'études)



Source : OPCO 2i & Inserjeunes – Traitement Olecio



Le coin méthode

* Le taux d'insertion professionnelle rapporte le nombre de personnes en emploi par rapport à la population totale. Le taux d'insertion est défini comme le taux net d'emploi c'est-à-dire la part des diplômés occupant un emploi, quel qu'il soit, sur l'ensemble des diplômés présents sur le marché du travail (en emploi ou au chômage).

** Le taux d'insertion concerne les certifications mises en œuvre dans l'ensemble des branches ; ces certifications ont été regroupées suivant les spécialités de la métallurgie.

